

EVIDENCE

Ottawa, Wednesday, December 16, 1992

[Text]

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-26, to amend the Public Service Employment Act, the Public Service Staff Relations Act and other Acts in relation to the public service of Canada, met this day at 7:30 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Roch Bolduc (*Deputy Chairman*) in the Chair.

The Deputy Chairman: Senators, we will begin the second meeting now.

The Public Service Alliance, having given its representation to this committee yesterday evening, find that they are unable to attend this evening. The Clerk has received today the response of the Privy Council Office, Public Service 2000, to questions asked of Mr. John Edwards when the President of the Treasury Board and Mr. Edwards appeared before the Committee on Bill C-26, on Wednesday, December 9, 1992. The Clerk will distribute the response to all members. I wonder if I might have a motion to append this response to this days proceedings.

Some Hon. Senators: So moved.

Some Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: This is the third meeting of the Committee to examine Bill C-26, An Act to amend the Public Service Employment Act, the Public Service Staff Relations Act and other Acts in relation to the public service of Canada. This Bill was referred to this Committee on December 8, 1992.

We have as our last witness tonight the Canadian Union of Professional and Technical Employees represented by Mr. Luc Pomerleau, President, and Mr. Michel Dubois, President, translators, interpreters and terminologists group.

... M. Luc Pomerleau, président, et M. Michel Dubois, président également, du Groupe des traducteurs, interprètes et terminologues.

I understand that you have a prepared statement. The floor is yours.

M. Luc Pomerleau, président, Syndicat canadien des employés professionnels et techniques: Monsieur le président, nous vous remercions d'avoir accepté d'entendre nos commentaires sur un projet de loi qui, vraisemblablement, conditionnera les relations de travail dans la fonction publique fédérale pendant toute une génération.

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 16 décembre 1992

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel on a renvoyé le projet de loi C-26, Loi modifiant la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique et d'autres lois en ce qui touche l'administration publique fédérale, s'est réuni aujourd'hui à 19 h 30 afin d'étudier le projet de loi.

Le sénateur Roch Bolduc (*vice-président*) occupe le fauteuil.

Le vice-président: Sénateurs, nous allons maintenant commencer la deuxième séance.

L'Alliance de la fonction publique, qui a témoigné devant le comité hier soir, ne peut assister à la séance de ce soir. Le greffier a reçu aujourd'hui la réponse du Bureau du Conseil privé, Fonction publique 2000, aux questions posées à M. John Edwards lorsque le président du Conseil du Trésor et M. Edwards ont témoigné devant le comité sur le projet de loi C-26, le mardi 9 décembre 1992. Le greffier distribuera la réponse à tous les membres du comité. Je me demande si nous pourrions proposer une motion pour que cette réponse soit annexée au compte rendu des délibérations d'aujourd'hui.

Des voix: La motion est proposée.

Des voix: D'accord.

Le vice-président: C'est la troisième fois que le comité se réunit pour étudier le projet de loi C-26, Loi modifiant la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique et d'autres lois en ce qui touche l'administration publique fédérale. Ce projet de loi a été renvoyé au comité le 8 décembre 1992.

Notre dernier témoin ce soir est le Syndicat canadien des employés professionnels et techniques représenté par M. Luc Pomerleau, président, et M. Michel Dubois, président du Groupe des traducteurs, interprètes et terminologues.

[...] Mr. Luc Pomerleau, President; and Mr. Michel Dubois, also President—of the Translators, Interpreters and Terminologists Group.

Je crois savoir que vous avez préparé un exposé. La parole est à vous.

Mr. Luc Pomerleau, President, Canadian Union of Professional and Technical Employees: Mr. Chairman, we thank you for having agreed to hear our comments on a bill that will, in all likelihood, determine labour relations within the federal public service for a whole generation.